

Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen



Assemblée Générale Ordinaire 2024 de la FPMM, du 22 Février 2025, port de l'Estaque,

Procès Verbal

Sont présents :

Membres affiliés

Aagda (l'Ange Gardien)	: Marie odile et Michel Rézé
Aventure Pluriel	: Brigitte Richert, Thierry Pons, Michel Herault
Chantier de la Campanette	: Thierry Pons
Bateau d'eici	: Eric Benente
Boud'mer	: Patrick Georges, Jean Régis Hiétin
Carènes	: Michel Wey, Hélène Maurin
Sibylle 1911	: Michel Wey
Gapamar	: Cecile Crochat
Vela i vent	: Jeremy Thiel (+ Barca dels mestre d'aixa)

Membre individuel

Philippe Derain

Philippe Thomé

Jérôme Guerin

Sont représentés :

BGT	: pouvoir à Philippe Thomé
La feuille embarquée	: pouvoir à Patrick Georges
APBC	: pouvoir à Patrick Georges
ISTIAEN	: pouvoir à Thierry Pons

sont invités : Bernard Elne (ATM), Jean-Patrick Gueritaud (Vogue Massalia), LuaoMorey Antonio, Raphael Chazaud, Vincent Hedde

Votants : 13 associations et 3 individuels soit 29 voix

Siège social : cité des associations, bati193- 93 La Canebière- 13001 Marseille

Internet : www.fpmm.net

Association à but non lucratif enregistrée sous le n° W832000025, SIRET 44059668200029
habilitée à recevoir des dons fiscalement déductibles au titre de la Loi sur le mécénat culturel.

Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen



L'assemblée Générale était présidée par Thierry Pons, Patrick Georges (Trésorier) et Philippe Thomé (secrétaire) ont assuré le secrétariat l'ordre du jour a été le suivant :

- Rapport moral du Président (vote)
- Rapport d'Activités 2024(vote)
- Rapport financier (vote)
- Elections des membres du bureau
- Montant des cotisations - Perspectives 2025

Le **Rapport moral** du Président (*annexe 1*) est Approuvé à l'unanimité,

Le **Rapport d'activité** est lu par Jerome Guerin (*annexe 2*) et Approuvé à l'unanimité,

le **Rapport financier** est lu par le Trésorier (*annexe3*) et Approuvé à l'unanimité,

Le trésorier fait le point sur les **adhésions** 2024 et présente le **Budget prévisionnel 2025**.

Les membres sortant du bureau sont Thierry Pons (Président) , Philippe Thomé (Secrétaire) et Hervé Delisle (Secrétaire Adjoint)

Les personnes suivantes se portent volontaires pour faire partie du nouveau bureau :

- | | |
|------------------|----------------|
| -Cecile Crochat | -Jerome Guerin |
| -Philippe Derain | -Michel Rézé |
| -Patrick Georges | -Michel Wey |

Ces personnes sont approuvées à l'unanimité. La direction de l'association sera collégiale et des missions seront définies à chacun lors du prochain CA. Les réunions pourront avoir lieu par visioconférence.

Les points n'ayant pas été discutés, les actions prévues pour 2024 sont reconduites en 2025 et le barème des cotisations reste inchangé.

L'assemblée Générale prend fin à 17h30

A small rectangular image showing a handwritten signature in blue ink that reads "Thomé".

A small rectangular image showing a handwritten signature in blue ink.

P.Thomé, secrétaire

T.Pons, Président

Siège social : cité des associations, bld193- 93 La Canebière- 13001 Marseille

Internet : www.fpmm.net

Association à but non lucratif enregistrée sous le n° W832000025, SIRET 44059668200029
habilitée à recevoir des dons fiscalement déductibles au titre de la Loi sur le mécénat culturel.

Rappel du barème de Cotisations pour 2025:

(qui reste inchangé)

- Personnes physiques: cotisation annuelle 30 €

- Personnes morales Associations: cotisation annuelle **50 €** à laquelle la structure peut ajouter une cotisation volontaire de 1€ par adhérent.

-Personnes morales Entreprises, Collectivités 100€

Points à signaler dans le **compte rendu** de cette réunion:

Problèmes évoqués :

Les adhésions découverte pour les associations;

Intérêt et attractivité des rassemblements des bateaux traditionnels (escale à Port Vendres);

Critères de sélection pour l'obtention du label BIP;

Place, rôle et relations entre les différentes fédérations du Patrimoine (Union des Voiles latines);

Bateaux traditionnels et moteurs électriques (fournisseurs);

Transmission des bateaux traditionnels remarquables (Marthe-Auguste)

Formation et transmission des savoirs faire (formation de gréeur)

Précision des objectifs de la Fédération (éloignement et dispersion des associations) et choix des moyens de communication (réseaux sociaux);

Le CA aura également à faire des choix sur la représentation géographique. Les administrateurs décideront de la façon de travailler ensemble et d'une organisation des relations au niveau local pour rester proche des associations et mieux gérer la communication à tous les niveaux.

L'élection des membres du bureau a été traitée à la fin de la réunion. C'était pour certains, l'élection d'un nouveau Conseil d'administration. Il ressort de cette élection que la fédération a 6 nouveaux administrateurs (5 nouveaux et un renouvelé). Un prochain Conseil d'administration, qui pourra avoir lieu en visio conférence décidera du fonctionnement du bureau de l'association.

Soit une direction collégiale, avec des fonctions tournantes, soit des « missions » attribuées à chacun, (avec des fiches de mission) mais il faudra (pour l'administration) désigner à minima un trésorier et un(e) président(e), même si les rôles sont attribués pour une période plus courte que le mandat fixé à 3 ans par les statuts. C'est aussi valable pour le ou les secrétaires.

En tant qu'ancien administrateur, avec la fonction de Secrétaire , je propose de faire le relais (et donc les tâches nécessaires) en attendant qu'un administrateur élu reprenne (rapidement) cette fonction.

Thierry et moi quittons le bureau mais pas la Fédération. Nous souhaitons une bonne énergie à ce nouveau bureau pour continuer à faire vivre et progresser cette association.

Pour le bureau sortant,
Philippe Thomé